



COMMUNE DE VERNEUIL-EN-HALATTE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
municipaux
En exercice : 26
Nombre de votants : 24
Nombre de présents : 22

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE TRENTE ET UN MARS A 19h00,

Le Conseil Municipal de la Commune de VERNEUIL-EN-HALATTE dûment convoqué par Monsieur le Maire, par lettre en date du 26 Mars 2025, s'est réuni à la Salle des Fêtes, Place de Piegaro, sous la présidence de Monsieur Philippe KELLNER, Maire, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Présents :

M. Philippe KELLNER, Maire

Jean-Philippe LEBAILLIF, Alexis CHAMEREAU, Rita TELLOTTE, Bruno BIANCHI, Fulvio LUZI, Adjoints au Maire

Ginette COCU, Daniel BOULANGER, Françoise PARENT, Nadine FRANCON, Philippe BENY, Laurent LENAIN, Gilles QUÉMARD, Corinne SKORIC, Jean ALESI, Laurence DURA, Arnaud VANNIER, Christophe ALVARÈS, Hervé POTEAUX, Karen DUCROT, Brigitte BLONDEAU, Vincent JUREDIEU, Conseillers Municipaux

Pouvoirs : **Pascale CADET** (*pouvoir à Mr KELLNER, Maire*) - **Sophie GAIME** (*pouvoir à Mme TELLOTTE*)

Absentes : Vanessa MIERMON - Graziella ÉBELY

Secrétaire de séance : Laurent LENAIN

Formant la majorité des membres en exercice.

AFFAIRES FINANCIÈRES

2025-15 Budget primitif 2025 « Eau potable »

Le projet de Budget Primitif « Eau potable » de l'exercice 2025, conforme à l'instruction M49, s'élève dans sa globalité à 1 487 000 €. Il s'équilibre comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

992 000,00 €

Dont :

Résultat antérieur reporté	873 456,91 €
Subvention d'équipement	20 420,00 €
Recettes d'ordre (Amortissements travaux)	93 415,77 €
Opérations patrimoniales	4 707,32 €

DEPENSES

992 000,00 €

Dont :

Immobilisations incorporelles	183 760,00 €
Immobilisations corporelles	659 002,66 €
Immobilisations en cours	137 820,11 €
Dépenses d'ordre (Amort. subventions)	6 709,91 €
Opérations patrimoniales	4 707,32 €

SECTION D'EXPLOITATION**RECETTES****495 000,00 €**

Dont :

Résultat antérieur reporté 347 943,13 €

Recettes réelles 137 999,80 €

Recettes d'ordre (Amort. subventions) 6 709,91 €

Recettes reprises sur amortissements et provision 2 347,16 €

DEPENSES**495 000,00 €**

Dont :

Dépenses réelles 401 584,23 €

Dépenses d'ordre (Amortissements travaux) 93 415,77 €

Après avis favorable de la commission des finances du 24 mars 2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés adopte le Budget Primitif « Eau Potable » 2025, étant précisé que le vote est réalisé par chapitre tant en section d'exploitation qu'en investissement.

Pour Extrait Conforme.

A VERNEUIL-EN-HALATTE, le 1^{ER} Avril 2025

Le Maire,

**Philippe KELLNER**